

Fiche technique

StoFix Trawik ALU-RF

Élément de montage en forme d'angle en mousse rigide de polyuréthane avec tôle d'acier enrobée de mousse

**Caractéristique****Application**

- pour l'extérieur
- pour la fixation d'éléments de charge moyenne rapportés sur des systèmes d'isolation sans pont thermique
- pour la fixation en façade
- pour les montages qui requièrent un avis technique selon des calculs statiques, par ex. balustrades et garde-corps

Propriétés

- en mousse rigide polyuréthane
- avec tôle d'acier enrobée de mousse
- avec plaque en aluminium intégrée pour le vissage de la pièce rapportée
- avec panneau HPL pour la répartition de la pression
- montage de la pièce rapportée avec des vis de type M6 - M12

Format

- surface de base : 280 x 125 mm
- surface utile : 97 x 45 mm
- types : 80 - 300 mm (par pas de 20 mm)

Particularités / Indications

- matériau classé B2 conformément à la norme DIN 4102
- fixation avec trois chevilles à visser ou dispositifs d'ancrage à injection dans le support
- utiliser l'ancrage d'injection StoFix Trawik ALU ou la cheville cadre StoFix Trawik ALU
- vérifier séparément l'ancrage du produit dans le support
- recommandation : utiliser un gabarit de positionnement pour le montage
- les coefficients sont indiqués dans l'avis technique
- respecter les indications dans la documentation technique relative aux éléments de montage StoFix

Support**Exigences**

Mur extérieur massif, minéral. Le support doit être solide, plan, sec et dépourvu de substances pouvant altérer l'adhérence (par ex. graisse, saleté). Le support doit être suffisamment cohésif pour l'utilisation de chevilles.

Mise en œuvre**Température de mise en œuvre**

Température minimum du support et de l'air : +5 °C
Température maximale du support et de l'air : +40 °C

Fiche technique

StoFix Trawik ALU-RF

Application

Généralités :

Il est recommandé de monter l'élément de montage avant ou pendant la fixation des panneaux isolants de façade. Monter les panneaux isolants de baies de fenêtres préalablement.

Marquer la position souhaitée de l'élément de montage. Attention : Le côté reposant contre le support doit dépasser au maximum de 80 mm du bord de l'embrasure. Coller les panneaux isolants suivant le système d'isolation thermique par l'extérieur sélectionné. Faire un trou dans la zone marquée. Effectuer les travaux de ponçage sur le matériau isolant avant la fixation de l'élément de montage.

Les dispositifs d'ancrage (ancrage à injection ou cheville) doivent être choisis en fonction du support et des charges appliquées. Il convient d'utiliser trois dispositifs d'ancrage par élément. Le montage dépend du dispositif d'ancrage sélectionné.

Fixation de l'élément de montage avec des chevilles :

Appliquer le mortier colle sur la face arrière de l'élément. L'élément doit être collé sur toute la surface du support cohésif. Coller l'élément de manière plane avec les panneaux isolants.

Percer les trous du dispositif d'ancrage choisi suivant l'avis technique. Passer les chevilles dans les perforations de l'élément de montage et les visser.

Fixation de l'élément de montage à l'aide de dispositifs d'ancrage à injection :

Percer les trous du dispositif d'ancrage choisi suivant l'avis technique. Pour ce faire, il est recommandé d'utiliser un gabarit de perçage adapté. Percer la maçonnerie en matériaux de construction creux sans percussion. Éliminer soigneusement la poussière de perçage des trous de perçage : souffler 4 fois, puis brosser 4 fois puis souffler à nouveau 4 fois.

Dans le cas de la maçonnerie à matériaux de construction creux, placer les douilles d'ancrage à fleur avec la surface de la maçonnerie. Reboucher les trous de perçage avec un mortier d'injection. Insérer les tiges filetées avec un léger mouvement de rotation et les aligner avec précision à l'aide d'un gabarit de positionnement. Laisser durcir le mortier d'injection. Retirer le gabarit de positionnement après le durcissage.

Appliquer du mortier colle sur les surfaces adhésives de l'élément de montage. L'élément de montage doit être collé sur toute la surface du support cohésif. Coller l'élément à fleur de panneau isolant et le plaquer. Laisser durcir le mortier colle.

Enficher les cales sur les tiges filetées. Visser les écrous sur les tiges filetées et serrer.

Ensuite, obturer les zones non isolées de manière affleurante à la surface et sans joint avec du matériau isolant. Avant le marouflage, marquer la position de l'élément en enfonçant un clou.

Fiche technique

StoFix Trawik ALU-RF

Fixation de l'élément de construction :

Pour le vissage dans l'élément de montage, utiliser uniquement des vis dotées d'un filetage métrique (vis M). Les vis ne doivent être insérées que sur la surface utile prévue à cet effet.

Percer un trou dans le panneau en aluminium et HPL. La profondeur de perçage doit être comprise dans la plage de 34 à 44 mm.

Procéder au filetage dans le panneau en aluminium et HPL.

Visser l'élément de construction (objet à fixer) sur l'élément de montage. La profondeur de vissage dans l'élément de montage doit être d'au moins 29 mm pour que la perforation occupe toute l'épaisseur du panneau en aluminium scellé dans la mousse. L'épaisseur d'une couche d'enduit appliquée le cas échéant doit ici être prise en compte.

couple de serrage M
par vis M6 : 5,8 Nm
par vis M8 : 9,7 Nm
par vis M10 : 15,9 Nm
par vis M12 : 25,2 Nm

Pour les couples de serrage des vis, se référer aux indications du fabricant.

Indications, recommandations, informations spéciales, divers

Si la surface utile est trop petite, il est possible d'utiliser une plaque d'adaptation.

Les indications dans l'agrément technique général ainsi que les exigences en vigueur sur le plan national doivent être respectées. Il faut également tenir compte des indications dans les avis techniques des dispositifs d'ancrage. Conformément à l'agrément technique général, les fixations statiques entre l'élément de montage et l'élément de construction ne doivent présenter aucune couche d'enduit.

Ne pas utiliser d'élément de montage endommagé. Ne pas exposer les éléments de montage non protégés aux intempéries pendant une durée prolongée. Éviter tout contact des éléments de montage avec des matières et des matériaux dommageables.

L'élément de montage ne doit être recouverts qu'avec des sous-enduits et des enduits autorisés pour système d'isolation thermique par l'extérieur.

Des marques et des différences de nuances peuvent apparaître dans la zone de l'élément de montage.

Fiche technique

StoFix Trawik ALU-RF

Les sociétés qui procèdent à l'installation des éléments de montage ou à la fixation des éléments rapportés doivent présenter un certificat de conformité pour chaque projet de construction. Cela prouve que les mesures de construction mises en œuvre par la société sont conformes aux stipulations des agréments techniques généraux. Dans chaque cas individuel, il convient de présenter ce certificat au maître d'ouvrage. Le maître d'ouvrage doit intégrer la déclaration dans le dossier de construction.

Livrer

Teinte noir

Stockage

Conditions de stockage Stocker à l'abri du gel et de l'humidité. Protéger des rayons directs du soleil.

Expertise / avis technique

Z-10.9-648

StoFix Trawik ALU-RF / StoFix Trawik ALU-RL
Agrément technique général

Marquage

Groupe de produits Accessoires pour système d'ITE

Indications spéciales

Les informations ou les données fournies dans cette fiche technique servent à garantir l'usage habituel ou des utilisations convenues habituelles et se fondent sur nos connaissances et nos expériences. Toutefois, elles ne dispensent pas l'applicateur de contrôler sous sa propre responsabilité si le produit est adapté et peut être utilisé.

Les utilisations qui ne sont pas mentionnées expressément dans cette fiche technique ne peuvent être réalisées qu'après obtention de notre accord. Sans validation préalable, elles sont exécutées à vos propres risques. Ceci vaut particulièrement pour les combinaisons avec d'autres produits.

La publication d'une nouvelle fiche technique annule la validité de toutes les fiches techniques antérieures. La version la plus récente peut être consultée sur Internet.

Sto nv/sa
Z.5 Mollem 43
B-1730 Asse
T: +32 2 568 09 49
tsc.be@sto.com
www.sto.be